

unissons-nous pour les enfants

unicef 

les enfants du monde

unicef france
n° 181 / Septembre 2009
3^e trimestre
4 €

le magazine de tous ceux qui agissent pour l'Unicef

www.unicef.fr



ENFANCE EN FRANCE
Les recommandations
de l'ONU

P. 6



APPELS D'URGENCE
Au Pakistan et au Sri
Lanka

P. 7



DOSSIER

L'école pour tous

Le droit de savoir

ÉDITO



ÉDUCER POUR PROTÉGER

« C'est aujourd'hui une franche banalité de dire que l'éducation joue un rôle fondamental dans l'éveil de l'enfant à lui-même et aux autres, dans sa construction en tant qu'individu et être social. Au cours des dernières décennies, l'éducation a été érigée en droit universel, reconnu par la communauté des États comme indispensable à l'exercice de tout autre droit de l'homme. Formidable progrès auquel l'Unicef a contribué ! Pourtant près d'un milliard de personnes à travers le monde n'ont pas appris à lire et plus de 90 millions d'enfants en âge d'être scolarisés n'ont toujours pas accès à l'école. C'est moins qu'il y a 20 ans mais on ne peut se satisfaire d'une telle situation. Le combat pour une éducation pour tous se joue sur plusieurs fronts, indissociables les uns des autres : la lutte contre la pauvreté, le sexisme, pour l'accès à la santé, l'intervention dans les urgences... En France, notre mandat est de rappeler aux autorités la primauté de l'éducation sur la répression, pour que jamais la seconde ne prenne le pas sur la première. La force de notre organisation est d'être présente sur tous ces terrains, non pas contre les acteurs locaux, mais avec eux, pour que l'éducation soit partie intégrante de leurs projets de développement. Notre force, c'est aussi la somme de vos refus individuels de voir un enfant laissé au bord du chemin de la connaissance, proie facile de tous les abus. »

Jacques Hintzy,
Président de l'Unicef France

LE GOÛT DES AUTRES

Mimie Mathy, nouvelle Ambassadrice de l'Unicef France

Avant d'être une des personnalités préférées des Français, Mimie Mathy est avant tout une femme engagée auprès des plus vulnérables. Pour elle-même, elle a aussi réussi à soulever des montagnes. C'est pour cela que nous lui avons proposé de venir nous rejoindre comme Ambassadrice. C'est pour cela aussi qu'elle a accepté, à notre grande fierté. Le 19 mai 2009, lors d'une conférence de presse au Musée du Quai Branly, Mimie Mathy a été officiellement nommée Ambassadrice de l'Unicef France, par notre Président, Jacques Hintzy. Elle rejoint à ce titre Patrick Poivre d'Arvor, le Maestro Chung et l'Orchestre Philharmonique de Radio France. « J'ai décidé d'unir mes forces à celles de milliers de personnes qui travaillent déjà sur le terrain pour l'Unicef et avec l'Unicef, toutes ces personnes qui ne restent pas les bras croisés et qui agissent en tendant des mains à tous ces enfants du monde entier qui n'ont plus rien à espérer. Mon rôle, en tant que personnalité publique, sera de rendre visibles des situations insupportables vécues par des millions d'enfants que tout concourt à rendre invisibles », a déclaré la nouvelle Ambassadrice.

« Mimie Mathy va nous rendre plus forts et surtout plus grands dans le cœur des Français. Toucher les Français au cœur, c'est nous donner les moyens de soutenir encore plus les programmes de terrain en faveur des enfants et de faire mieux connaître les droits de l'enfant », a expliqué Jacques Hintzy. En acceptant de mettre sa notoriété et son temps à la disposition de l'Unicef, Mimie Mathy va nous aider, avec nos autres ambassadeurs, parrains et marraines, à faire progresser la cause des enfants. Nous savons d'ores et déjà qu'elle mettra tout son cœur et sa formidable énergie au service de l'Unicef. ■



MIMIE MATHY

« À ceux qui ne me connaissent pas trop

et qui pourraient émettre des doutes vis-à-vis d'un petit bout de bonne femme qui veut changer le monde, je vais juste dire que je suis têtue comme une mule, que je déteste l'injustice et que tout ce que la vie m'a donné, alors que ce n'était pas vraiment gagné d'avance, j'ai envie de le partager. Mon engagement intervient à un moment fortement symbolique puisque nous fêtons, cette année, les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Je ne sais pas si je serai à la hauteur de la confiance que m'accorde Jacques Hintzy en me nommant Ambassadrice de l'Unicef France. Je vais essayer, c'est sûr et c'est promis. Ce n'est pas pour me vanter, mais dernier détail : je suis à la bonne taille pour regarder les enfants, droit dans les yeux en leur promettant que je vais me battre pour eux. Merci d'y croire avec moi et au boulot ! » ■

24 HEURES

Cinq femmes bénévoles au Mozambique

Éliane, Élyane, Françoise, Mireille et Monique, ces 5 drôles de dames sont toutes bénévoles à l'Unicef France et se sont rendues, en juin 2009, au Mozambique, l'un des pays les plus pauvres du monde, pour découvrir le travail de l'Unicef sur le terrain. Au Mozambique, plus de la moitié des enfants vivent sous le seuil de pauvreté absolue. Au fil des visites, dans les écoles, dans les hôpitaux ou encore à Radio Mozambique, une radio qui donne la parole aux jeunes, elles ont pu rencontrer les enfants bénéficiaires de nos programmes, échanger avec les communautés et appréhender les différentes thématiques d'interventions de l'Unicef. Leur sentiment après ce voyage : un engagement renforcé à nos côtés pour les enfants du monde.



Photo de groupe : nos 5 bénévoles avec Thierry Delvigne Jean, de l'équipe Unicef au Mozambique.



Danse avec les enfants pour Élyane et Monique, dans une école de Maputo soutenue par l'Unicef.



Les rencontres avec les enfants ont été des moments intenses. Éliane, très émue par le regard de cet enfant.



Accueil chaleureux par les enfants du village de Nhamiwa que nous aidons.

les enfants du monde N° 181 / 3^{ème} trimestre/septembre 2009. UNICEF FRANCE - 3, rue Duguay-Trouin - 75282 Paris cedex 06 - Tél. : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 78 - Numéro Indigo 0820 32 33 34 - e-mail : contact@unicef.fr site internet : http://www.unicef.fr CCP Paris 1992176P ● Directeur de la publication : Jacques Hintzy ● Directrice éditoriale : Bénédicte Jeannerod ● Responsable de la rédaction : Yasmine Hamdi-Chekour ● Coordination : Carine Spinosi ● Photos : UNE : ©UNICEF Bénin / ©UNICEF/Pirozzi/©UNICEF/Ramonedá P.2 : ©UNICEF/Guespin, ©Starface/Toussaint, ©UNICEF France/Delinger P.3 : ©UNICEF/Brioni, ©UNICEF/©UNICEF/Estey P.4 : ©UNICEF/Asselin, ©UNICEF/Nesbitt, ©Ikea P.5 : ©UNICEF/Dean, ©UNICEF/Mun P.6 : ©UNICEF/Pirozzi P.7 : ©UNICEF/Ramonedá, ©UNICEF Sri Lanka P.8 : ©Villadálésia & Co. Unicef 2009, ©Laudcec-Cauvin, Dupuis, 2009 ● Conception et réalisation : SEQUOIA ETC ● Impression : Gutenberg On line ● N° de CPPAP : 0709 H 80526 ● N° d'impression : UNI 18 S ● ISSN : 0013757X ● Dépôt légal : septembre 2009.

Avec ce numéro, une enveloppe porte-adresse, une lettre avec coupon-réponse, une enveloppe T, un feuillet témoignage et un feuillet questionnaire. Les articles paraissant dans Les Enfants du monde expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'Unicef ou de la rédaction.



L'école pour tous

Le droit de savoir

L'accès à l'éducation est une condition essentielle à l'épanouissement des enfants. Chaque enfant y a le droit. Pourtant 774 millions de personnes dans le monde ne savent pas lire cette page dans leur langue maternelle et 93 millions d'enfants en âge d'être scolarisés, en majorité des filles, ne le sont pas. 90% de ces enfants vivent en Afrique subsaharienne (45 millions) ou en Asie du sud (40 millions). Le large fossé, qui sépare les pays industrialisés des pays en développement pour ce qui est des chances de s'instruire, est encore plus inquiétant au regard de la durée de la scolarité. Alors qu'un bon tiers des enfants des pays riches achève des études supérieures, dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne, 17 % des enfants en âge d'aller à l'école secondaire se trouvent encore en primaire en raison d'un début de scolarité tardif ou de multiples redoublements. Seuls 5 % parviennent au niveau universitaire. C'est pourquoi l'engagement de l'Unicef à donner une éducation à chaque petite fille et petit garçon est indéfectible. Partout, entre les lignes des manuels scolaires, derrière les appels à aller à l'école, aux côtés des enseignants, dans la construction d'écoles adaptées aux besoins des enfants, l'Unicef agit pour, un jour, réaliser l'ambition de l'accès universel à l'éducation. Notre défi est à la fois d'élargir l'accès aux 93 millions d'enfants exclus et d'assurer une école primaire de qualité.

L'éducation fondamentale

Conflits, catastrophes naturelles, pauvreté, manque de ressources dédiées à l'enseignement, infrastructures inadaptées sont autant d'obstacles aux progrès de l'éducation. Au quotidien comme dans l'urgence, notre organisation se bat sur tous ces fronts, pour transmettre les armes du savoir et ses valeurs d'équité aux générations futures.

« Je n'avais jamais vu de papier jusqu'à ce qu'on m'ait sauvée, il y a quatre ans, lorsque je suis allée pour la première fois à l'école ». Devli Kumari, à présent âgée de 11 ans, en a fait du chemin depuis cette carrière de pierre, en Inde, où elle a grandi et travaillé. L'année dernière, elle a pris la parole lors du lancement d'une campagne en faveur de « L'éducation pour tous », dans le cadre de la session de l'Assemblée générale, au siège des Nations unies à New York. Devli a raconté qu'elle travaillait, avec sa famille, durant de longues heures harassantes, dans les pires conditions et tous les jours. Elle était souvent battue et n'allait pas à l'école. « Maintenant, je veux savoir lire et écrire. Je veux enseigner, lorsque je serai grande ». Elle a témoigné de cette soif d'apprendre et de réussir, véritable planche de salut pour des millions d'enfants.

L'ÉCOLE DES FILLES

Dans une grande partie des pays en développement, les jeunes filles sont souvent les laissées pour compte de la scolarisation. Alors

que les fils sont encouragés à aller à l'école, nombreuses sont les petites filles condamnées à rester à la maison pour se consacrer aux tâches ménagères auprès de parents qui luttent pour joindre les deux bouts. Pourtant, chaque fois que l'on prive une fille d'école, on augmente chez elle le risque d'exploitation, de mauvais traitement et de vulnérabilité face aux maladies, notamment le Sida. Pour encourager la scolarisation des enfants et surtout celle des filles, nous effectuons tout un travail de fond avec les autorités locales et les familles : nous formons des enseignants, luttons contre le travail forcé, fournissons du matériel scolaire, multiplions les « écoles amies des enfants ».

LES « ÉCOLES AMIES DES ENFANTS » FONT ÉCOLE

Ce modèle, intégré à nos programmes dans le monde entier, s'efforce de répondre aux besoins de tous les enfants et apporte aux professionnels de l'enseignement des informations et des outils leur permettant de créer et de renforcer un environnement scolaire sûr et protecteur pour les enfants, y compris



▲ L'installation d'équipements sanitaires séparés dans les écoles joue en faveur de l'éducation des filles.

la fiabilité des aménagements et l'accès à l'eau. Il encourage aussi la participation démocratique et l'égalité des sexes.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...

L'eau fait des miracles. Notre expérience montre que l'installation de points d'eau et d'équipements sanitaires séparés dans les écoles joue grandement en faveur de l'éducation des filles et les encourage à poursuivre leur scolarité. Le mauvais état des infrastructures scolaires est en partie en cause dans les faibles taux de scolarisation. Dans de nombreux pays, l'une de nos priorités est ainsi de mettre un point d'eau et de construire des latrines (cf. notre dossier eau du n° 179).

ÊTRE ET AVOIR

Autres causes déterminantes de faible fréquentation ou d'abandon scolaire : la précarité économique et l'instabilité politique. Les frais de scolarité ferment les portes de l'école aux enfants les plus pauvres. Dans les pays minés par le Sida, la scolarisation a chuté avec l'appauvrissement des ménages qui comptent des malades parmi eux. Dans les pays frappés par un conflit ou encore par une crise alimentaire, ces frais de scolarité sont particulièrement accablants pour les familles, alors même que les enfants ont plus que jamais besoin de l'environnement routinier et sécurisant procuré par l'école. L'abolition des frais de scolarité effectuée par certains pays comme le Kenya ou le Malawi donne des résultats probants et sert d'exemple pour d'autres. Cette mesure est un choix politique fort et exige sans conteste une augmentation des dépenses publiques. Mais il s'agit d'un investissement pour l'avenir du pays tout entier et l'égalité des chances, elle, n'a pas de prix !

L'IDÉE LUMINEUSE D'IKEA

Depuis le mois de juin, tous les magasins Ikea proposent une lampe à énergie solaire baptisée Sunnan. Pour chaque lampe Sunnan achetée, Ikea nous offre une lampe pour les pays en développement. La société a conçu un modèle particulièrement résistant capable de faire face aux conditions de vies difficiles et muni d'une batterie pouvant supporter à des températures élevées. Ce modèle va permettre aux enfants d'écrire, de lire et d'étudier, même quand leur maison est privée d'électricité.



▲ Après le séisme dévastateur qui a touché la Chine en mai 2008, des classes provisoires ont été installées.

DANS L'URGENCE, LES ÉCOLES APPORTENT L'ESPOIR

« Nous étions en classe quand le tremblement de terre s'est produit », se rappelle Mei. « J'ai soudain senti que la classe était en train de bouger. Nous sommes tous sortis ». Mei ressent toujours les effets du séisme dévastateur qui a frappé la Chine en mai 2008 et fait des dizaines de milliers de morts, dont de très nombreux enfants. Mei et les 250 autres élèves de l'école primaire Caoyang ont terminé leur année scolaire dans des salles de classe provisoires installées avec l'aide de notre organisation. Pendant la phase d'urgence, immédiatement après le séisme, nous avons envoyé des fournitures médicales, des ambulances, des tentes, du matériel pédagogique, des toilettes mobiles, des unités et des comprimés pour la purification de l'eau, ainsi que diverses fournitures dans les zones sinistrées. Durant la période de reconstruction, nous avons collaboré avec les communautés locales pour pourvoir en eau potable les enfants et leurs familles, assurer aux élèves un enseignement de qualité, aider les enfants à surmonter l'impact psychologique de la catastrophe, remettre sur pied

les services de santé et distribuer des micronutriments pour les enfants et les femmes enceintes.

S'INSTRUIRE ET SE RÉTABLIR

Parce qu'elle est souvent la première sacrifiée en situation d'urgence, nous faisons de l'éducation un élément essentiel de nos programmes d'assistance. En effet, il est prouvé que le fait de ramener rapidement les enfants en classe, durant ou après une crise, constitue une façon de les protéger. Les écoles leur offrent des espaces de normalité pour s'instruire aussi bien que pour se rétablir. « L'éducation n'est pas seulement un droit mais aussi une infrastructure sociale de base », affirme Hilde F. Johnson, notre Directrice générale adjointe. « C'est un moyen permettant de bâtir des nations et de les rebâtir. C'est une question d'une importance fondamentale pour tous les pays. » Aujourd'hui, nombre de gouvernements, de donateurs et d'organisations non gouvernementales reconnaissent l'éducation universelle comme une condition primordiale pour l'épanouissement des enfants et un facteur essentiel pour le développement d'un pays. ■

AVEC VOS DONNÉS :

0,70 €, pour fournir 1 crayon et 1 cahier à 2 enfants.

7 €, pour fournir 1 cahier de dessin et 8 crayons de couleurs à 10 enfants.

30 €, pour acheter des fournitures scolaires, pour 40 élèves et leur professeur.

140 €, pour le kit « l'école en boîte » (voir encadré).

« L'ÉCOLE EN BOÎTE », L'ÉCOLE DE SECOURS

« L'école en boîte » est utilisée dans les situations d'urgence. Cette grande malle contient des fournitures scolaires de base pour 80 élèves. L'objectif de ce kit est de permettre la mise en place de classes provisoires pour assurer la continuation de l'éducation des enfants dans les 72 heures suivant la crise.



LE SAVIEZ-VOUS ?

43 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en raison d'un conflit armé.

36% d'enfants non scolarisés ont une maman qui n'a pas bénéficié d'un enseignement scolaire.

13, c'est le nombre moyen d'élèves par enseignant dans les pays industrialisés.

44, c'est le nombre moyen d'élèves par enseignant en Afrique subsaharienne.



CLAIREFONTAINE S'ENGAGE POUR L'ÉDUCATION

Depuis 2004, Clairefontaine nous soutient activement, en finançant des programmes d'éducation au Bangladesh, au Maroc ou encore aux Philippines. En France, le papetier s'investit dans le programme « Jeunes ambassadeurs ». Ce programme s'adresse aux adolescents de 15 à 18 ans. Leur rôle est de sensibiliser le public, et plus particulièrement les jeunes, aux droits et conditions de vie des enfants dans le monde en relayant nos campagnes autour d'eux et éventuellement en se rendant sur le terrain.

Enfance en France

Comité des droits de l'enfant de l'ONU

Les recommandations de l'ONU



Retrouvez la tribune parue dans *Le Monde* et l'intégralité du rapport de l'Unicef France sur l'application de la CIDE en France sur www.unicef.fr

PUBLICATION UNICEF FRANCE : AUDITION DE LA FRANCE 2009

L'Unicef France a produit le rapport *Application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France*, à l'occasion de la remise des 3^e et 4^e rapports périodiques de la France auprès du Comité des droits de l'enfant. Cette analyse permet de recenser les avancées réalisées par la France sur la CIDE depuis juin 2004. Parallèlement, il met en évidence les sujets posant problème et les tendances récentes, pour une meilleure application de la Convention. Le rapport conclut que « malgré les avancées notables de la France concernant l'application de la CIDE, il apparaît que sur bien des points des progrès restent à faire ».



Après avoir auditionné la France le 26 mai dernier, les experts onusiens ont publié leurs « observations finales » sur l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France. L'Unicef France demande leur publication et leur prise en compte par les autorités françaises.

Le 8 juillet dernier, dans une tribune parue dans le quotidien *Le Monde*, Jacques Hintzy, Président de l'Unicef France, s'exprimait pour que la France entende les recommandations émises par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (voir encadré).

BLACK-OUT

En 2004 et 2007, black-out. La France ne s'est pas exprimée et est loin d'avoir entendu toutes les recommandations émises par le Comité des droits de l'enfant à Genève. C'est pourquoi l'Unicef France craint que les pouvoirs publics ne fassent à nouveau la sourde oreille, face aux nouvelles observations de ce Comité qui vérifie la bonne application de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). « *Malgré le silence persistant des autorités françaises sur le sujet, ces dernières vont-elles prendre en compte les recommandations pour faire progresser les droits de l'enfant sur notre territoire ? Nous l'espérons, nous le demandons* », affirme Jacques Hintzy.

DES LACUNES À COMBLER

En effet, la France est tenue de respecter l'application de la CIDE qu'elle a ratifiée en 1990. Pourtant, le Comité des droits de l'en-

fant reproche notamment à la France de ne reconnaître que 11 articles d'application directe dans sa loi sur les 54 que compte la CIDE. Pauvreté, accès à la santé et au logement, discriminations, châtiments corporels, adoption... Les experts soulignent des lacunes françaises dans tous ces domaines. Des manquements déjà signalés par l'Unicef France, dans son rapport fourni au Comité de Genève avant l'audition de la France (voir encadré).

DES DOSSIERS SENSIBLES

Certains dossiers tiennent particulièrement à cœur à l'Unicef France. Le dangereux glissement de la justice française des mineurs, vers plus de répression et moins d'éducatif, est l'un de ces sujets de préoccupation. Tout

comme la situation inacceptable des mineurs étrangers isolés en France. « *La CIDE n'est pas l'idéal d'un hypothétique monde meilleur. Elle est un standard, à partir duquel nos gouvernants doivent construire une véritable politique globale de l'enfant* », indique Jacques Hintzy. Il est important de le rappeler car, à l'aube de son 20^e anniversaire, la CIDE et son application sont à la portée de la France, pays des droits de l'homme, pour tendre vers une société plus juste et une jeunesse écoutée et valorisée. ■

LE RÔLE DU COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT DE L'ONU

Le Comité des droits de l'enfant est un groupe d'experts indépendants élus au plan international, qui siège à Genève, pour surveiller l'application de la CIDE. Il demande aux gouvernements qui ont ratifié la Convention de lui soumettre régulièrement des rapports sur la situation des droits des enfants dans leur pays. Le Comité examine ces rapports et les commente. Il encourage les États à prendre des mesures particulières et à créer des institutions spéciales, pour promouvoir et protéger les droits de l'enfant. En cas de besoin, le Comité sollicite l'aide d'autres gouvernements et l'assistance technique d'organisations comme l'Unicef.

Urgences

Au Pakistan et au Sri Lanka



URGENCE AU PAKISTAN

Le Pakistan connaît aujourd'hui une crise sans précédent. Les combats qui opposent l'armée gouvernementale aux Talibans ont fait plus de 2 millions de déplacés, dont 65 % sont des enfants : le conflit dans le Nord-ouest du pays laisse des familles dans le plus grand dénuement. Déplacés dans des camps mais aussi dans des communautés d'accueil, les Pakistanais ayant fui les combats vivent dans des conditions très précaires. Avec nos partenaires, nous fournissons aux enfants et à leurs familles des soins médicaux, des services de nutrition, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que des services de protection et d'éducation.



APPEL D'URGENCE

Nous avons lancé un appel international pour collecter 37,3 millions d'euros, afin de fournir une aide d'urgence aux personnes déplacées. Grâce à votre générosité, dès mai 2009, nous avons transféré 250 000 euros au Pakistan. Néanmoins les fonds manquent cruellement.



URGENCE AU SRI LANKA

Depuis le début de l'année, au Sri Lanka, les conséquences des hostilités entre les Tigres de libération de l'Eelam tamoul et les troupes du gouvernement sri lankais sont catastrophiques sur des milliers de civils, dont beaucoup d'enfants, tués ou blessés dans ce conflit. Les conditions de survie des populations prises au piège sont précaires. Elles manquent de médicaments, de nourriture et d'eau potable. Nos équipes sont donc extrêmement mobilisées sur les infrastructures (latrines ou moyens de stockage et de distribution de l'eau). Un programme d'assistance nutritionnelle pour un très grand nombre d'enfants, des programmes d'éducation et de protection et des espaces éducatifs temporaires ont été mis en place. Nous soutenons aussi l'identification et la réunification familiales des enfants séparés ou non accompagnés.



APPEL D'URGENCE

Au Sri Lanka, nous avons lancé un appel de fonds de 3,5 millions d'euros pour couvrir les besoins de la population déplacée dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement, de la protection et de l'éducation. Grâce à vous, 200 000 euros ont contribué en urgence à notre aide apportée sur le terrain.

Les droits de l'enfant ont 20 ans !

À l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, les droits à l'identité et à la santé ont été présentés dans les précédents numéros. Ici, Cédric illustre un droit fondamental pour le développement de l'enfant et son avenir : celui à l'éducation.

En donnant aux enfants l'accès à une éducation de qualité, basée sur les droits, notamment l'égalité des sexes, on mise sur un meilleur avenir parce que l'éducation est la meilleure arme contre la pauvreté. Elle peut mettre fin aux cycles générationnels de pauvreté et de maladie et donner les moyens de parvenir à un développement durable.

NOTRE ACTION

Nous soutenons la mise en place d'un système éducatif dans les pays en développement, surtout pour les filles, afin qu'elles occupent la place qui leur revient. Nous distribuons du matériel de classe et soutenons la restauration des écoles. Notre organisation encourage éga-

lement les parents, les responsables politiques et religieux à envoyer les enfants à l'école et milite pour que l'école soit gratuite et obligatoire pour tous.

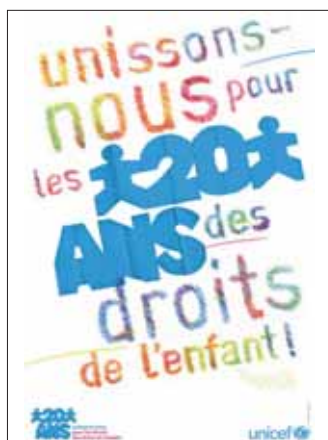
AGIR EN GÉORGIE

«*Je pense qu'il est important que chaque enfant, indépendamment de sa région d'origine, indépendamment de ses antécédents économiques et sociaux, de ses handicaps, de son ethnie, ait accès aussitôt que possible à un environnement stimulant favorisant l'apprentissage précoce comme la maternelle*», affirme Benjamin Perks, notre représentant adjoint en Géorgie. Là-bas, nous assurons une meilleure formation des enseignants, pour améliorer les méthodes d'éducation et apprendre à déceler les difficultés

d'assimilation ou les signes de traumatismes qu'un enfant est susceptible de connaître. En aidant le ministère géorgien de l'Éducation à développer une politique d'ensemble pour l'éducation des jeunes enfants, nous veillons à ce que les enfants géorgiens aient accès à l'enseignement et à la prise en charge dont ils ont besoin. ■



Laudac-Chevire/Dupuis, 2009



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

Depuis le début de l'année, des événements célèbrent les 20 ans de la CIDE.

À vos agendas, autour du 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, un événement peut en cacher un autre ! Parce qu'on n'a pas tous les jours 20 ans !

octobre 2009 : Résultats de notre sondage TNS/Sofres, réalisé avec la Fondation pour l'Enfance, sur la connaissance de la CIDE en France.

17 novembre 2009 : Vernissage de l'exposition *Petits d'Hommes 2* dans la Galerie des Tapisseries de l'Hôtel de Lassay, sélection de regards d'enfants, de portraits noir et blanc photographiés par Pierre-Jean Rey durant son périple autour du monde. Ouvrage publié aux Éditions Albin Michel, dès novembre 2009 et vendu au profit de nos actions dans le monde.

18 novembre 2009 : Colloque coorganisé avec l'Institut d'Études Politiques Paris, sur le thème *Les droits de*

l'enfant 20 ans après : l'intérêt supérieur de l'enfant face au politique.

20 et 21 novembre 2009 : Musée du quai Branly, Paris. Un parcours pédagogique sera proposé au jeune public, pour permettre une visite des collections à la lumière des droits de l'enfant, ainsi que des ateliers, lectures et projections de films.

20 novembre 2009 :

- Inauguration de l'Exposition photos *20/20*, place du Palais Royal, Paris. En partenariat avec la Mairie de Paris, nous soutenons ce projet de Gilles Porte : la réalisation de diptyques composés d'un autoportrait d'enfant et de son portrait photographique.
- La Fête de la couleur pour les droits de l'enfant. Cette opération de sensibilisation et de collecte pour les droits de l'enfant sera proposée aux classes de CM1 et CM2. Les poupées Mini-rose et Mini-orange réalisées par les écoles participant à l'opération seront exposées dans certaines villes le 20 novembre.
- Concert exceptionnel de l'Orchestre Philharmonique de Radio France, Salle Pleyel, à Paris, dirigé par notre Ambassadeur Myung-Whun Chung, pour une soirée de gala au profit de notre organisation.

QUE DIT LA CIDE ?

Article 23

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible.

Article 28

L'enfant a le droit à l'éducation et l'État a l'obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, d'encourager l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire accessible à tout enfant et d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit respecter les droits et la dignité de l'enfant. Pour assurer le respect de ce droit, les États ont recours à la coopération internationale.